



HAL
open science

La migration des femmes modifie-t-elle les rapports sociaux de sexe ?

Davy Castel

► **To cite this version:**

Davy Castel. La migration des femmes modifie-t-elle les rapports sociaux de sexe ?. Corinne Luxembourg. La ville : quel genre ?, Le Temps des Cerises, 2017. hal-03606178

HAL Id: hal-03606178

<https://hal.science/hal-03606178>

Submitted on 11 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La migration des femmes modifie-t-elle les rapports sociaux de sexe ?

Davy Castel

Enseignant-chercheur en psychologie sociale et du travail

Université de Picardie Jules Verne

Centre de Recherche en Psychologie –Cognition, Psychisme, Organisations (EA 7273)

Dans ce chapitre est discutée la problématique du lien entre migration des femmes, stratégie d'acculturation et évolution des rapports sociaux de sexe. Après avoir rappelé la féminisation croissante des phénomènes migratoires, une revue de littérature succincte est présentée sur les liens observés entre genre et migration. Enfin, les implications des connaissances acquises sur ce sujet encore en expansion quant aux conditions à réunir pour permettre à la fois l'intégration des migrantes et la diminution des stéréotypes de genre sont discutées.

« Les recherches féministes sur les processus migratoires sont le parent pauvre de la production scientifique en Suisse » écrivait la revue *Nouvelles questions féministes* en 2007 (vol. 26). 10 ans plus tard, il semble que la situation n'ait guère changé, en Suisse ou ailleurs. Pourtant, les migrantes sont nombreuses de par le monde : selon un rapport du Fonds des Nations Unies pour la population, elles étaient 95 millions en 2006, soit près de la moitié des migrants (UNFPA, 2006). La majorité migre à destination des pays occidentaux de l'hémisphère Nord, un quart en Amérique du Nord et un tiers en Europe (ONU, 2006) ; ce qui témoignerait de motivations d'ordre économique dans la décision de migrer. Pour autant, au sein des pays d'origine celles qui migrent ne sont ni les plus pauvres ni les moins éduquées, dans la mesure où l'acte de migration nécessite des ressources à la fois économiques et non-économiques (Durand-Delvigne, 2012). De plus, les motivations ne sont pas uniquement d'ordre économique : « les facteurs qui motivent la décision de migration des femmes sont multiples, et (...) les difficultés économiques n'en constituent qu'un parmi d'autres. En particulier, le désir de réaliser l'égalité dans les relations avec les hommes à la fois au niveau sociétal et du foyer apparaît comme un motif très puissant. Les images positives de l'Europe, des Européens, et des relations entre les sexes en Europe,

placent [les pays européens] en position de destination privilégiée. (...) Lorsque les femmes franchissent les frontières, elles construisent et reconstruisent le genre, et (...) le genre façonne le processus migratoire (Riano & Baghdadi, 2007).

En tout état de cause, on constate au cours des dernières décennies l'essor d'une migration féminine de travail : le regroupement familial n'est plus la motivation première des migrantes, qui partent pour travailler et obtenir de nouvelles ressources économiques de façon indépendante (UNFPA, 2006 ; ONU, 2006). Cependant, ces migrantes restent en grande partie cantonnées en pays d'accueil à des emplois peu qualifiés et traditionnellement considérés comme des emplois féminins (voir par exemple Oso Casas, 2005) indépendamment de leurs qualifications en pays d'origine, parfois dans l'illégalité (Schwenken, 2005) et souvent sans statut stable (Gafner & Schmidlin, 2007). Cela les contraint à la précarité, à la clandestinité et à la dépendance puisque le regroupement familial est parfois la seule option rendue possible par des réglementations discriminatoires. Toutefois, de plus en plus de migrantes parviennent à faire reconnaître leurs qualifications en pays d'accueil (ainsi des médecins issus d'Europe de l'Est employé en France pour faire face à la pénurie de médecins français, en particulier en zones rurales, et dont la majorité est constituée de femmes).

Migration des femmes et rapports sociaux de sexe (RSS)

« Les pratiques de mobilité des femmes (...) reflètent leur appartenance de genre, en même temps qu'elles mènent à une reformulation des rôles des hommes et des femmes dans les sphères productives et reproductives » (Schmoll, 2005, p. 130). En effet, les migrations des femmes ont un impact hétérogène sur les rapports sociaux de sexe (Durand-Delvigne, *op. cit.* ; Morokvasic, 2010). Ainsi, les femmes qui traversent les frontières agencent des situations souvent inédites d'autonomie et/ou de subordination, notamment en ce qui concerne l'ordre des sexes. Globalement, il semble que ces femmes préservent l'ordre des sexes tout en le distordant subtilement. Elles ne sont pas dans une logique d'affrontement, dont elles n'ont pas les moyens et qui serait dévastatrice (Morokvasic, *op. cit.*). Créant et/ou s'appuyant sur des réseaux féminins de réciprocité et de solidarité, elles s'assurent de nouvelles ressources et de nouveaux pouvoirs, tout en

privilégiant le compromis. Ces nouvelles ressources peuvent être d'ordre économique mais aussi non économique, comme par exemple un meilleur accès aux soins et aux méthodes de contraception. Par ailleurs, les rapatriements de salaires s'accompagnent, implicitement ou explicitement, de rapatriements sociaux susceptibles de transmettre de nouveaux modèles possibles pour les femmes restées au pays. La migration des femmes peut donc avoir une influence subtile sur les normes de genre dans les pays d'origine, dans le sens d'un plus grand progrès social et d'une plus grande égalité. En bref, les migrations des femmes peuvent mettre du jeu dans les rapports sociaux de sexe et conduire à une redistribution (légère et progressive) des rôles de genre (Hugo, 1999). On peut donc penser que ces femmes en mouvement participent à leur mesure à la possible remise en cause de l'ordre des sexes.

Mais la migration peut également contribuer au maintien voire au renforcement de rapports sociaux de sexe inégalitaires et défavorables aux femmes à travers, notamment, la surreprésentation des migrantes dans des emplois peu qualifiés et/ou traditionnellement considérés comme des emplois féminins tels que nourrice, « femme de ménage » ou infirmière. La mobilité ne modifie pas nécessairement l'ordre sexué domestique et familial au sein des familles de migrants (Kuzma, 2003) même si les rôles de sexe évoluent parfois vers une plus grande souplesse (Berry, 2001 ; Hugo, 1999). Par ailleurs, l'emploi de migrantes pour effectuer les tâches domestiques en Europe et en Amérique du Nord constitue généralement une façon de faire face au développement de l'emploi rémunéré des femmes locales sans remettre en cause l'ordre des sexes au sein des cellules familiales. En pays d'origine, le nouveau pouvoir économique des migrantes et leur statut de pourvoyeuse de ressources peut faire évoluer les rôles traditionnels de genre mais aussi, paradoxalement, renforcer la logique genrée : ainsi des migrantes ayant laissé leurs enfants au pays et qui doivent sans cesse justifier qu'elles sont malgré tout « de bonnes mères », car, bien que pourvoyeuses de ressources économiques, c'est aussi et surtout sur ces critères traditionnels de genre qu'elles seront jugées. Ainsi, tout au long du processus de migration, les migrantes vont devoir donner la preuve qu'elles ne sont pas subversives. Ainsi cette plus grande visibilité des femmes dans la réalité migratoire se conjugue avec un regard social de contrôle accentué, et cela à la fois dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil.

L'influence des stratégies d'acculturation des migrantes

Ainsi, il ne peut être avancé que la migration des femmes conduit nécessairement, et automatiquement, à une meilleure égalité entre les sexes. Face à cet impact hétérogène de la migration féminine sur les rapports sociaux de sexe, des facteurs explicatifs doivent être identifiés afin de comprendre dans quelles conditions la migration des femmes peut générer une plus grande égalité entre les sexes et dans quelles conditions elle risque au contraire de renforcer la logique genrée et les inégalités entre les sexes. L'un de ces facteurs explicatifs potentiels concerne les modes de vie des migrantes et en particulier les stratégies d'acculturation qu'elles emploient : quel mode de vie adopté par une femme migrante est le plus susceptible de susciter des attitudes favorables, dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil ? Quel mode de vie pourrait renforcer ou affaiblir la justification des hiérarchies sociales et des croyances sexistes ?

Berry (2001) a proposé un modèle visant à décrire les stratégies d'acculturation des migrants en lien avec les idéologies dominantes des pays d'accueil en matière d'immigration. Il mobilise le concept d'acculturation – utilisé pour décrire les processus impliqués lorsqu'il y a contact entre plusieurs groupes culturels et les conséquences sur les membres de ces groupes – pour comprendre les processus d'influence mutuelle entre migrants et sociétés d'accueil. Selon ce modèle, les situations de contact interculturel provoquées par les migrations peuvent être décrites selon deux dimensions fondamentales : (1) le niveau de contact effectif entre les deux cultures et, dans le cas des migrants, le degré avec lequel ils adoptent la culture d'accueil, et (2) le niveau de maintien de la culture d'origine chez les migrants. Il a été montré que ces deux dimensions sont indépendantes dans la mesure où un haut niveau de contact entre les deux cultures n'entraîne pas nécessairement la disparition de la culture d'origine des migrants (Berry, *op.cit.*). Dans ce cadre, le concept d'attitude d'acculturation (*acculturation attitudes*) renvoie à l'attitude des migrants à l'égard de ces deux dimensions fondamentales (volonté de développer des contacts avec la culture d'accueil et volonté de maintenir leurs attributs culturels d'origine) tandis que le concept d'idéologie multiculturelle (*multicultural ideology*) renvoie quant à lui à la façon dont la communauté d'accueil considère que les migrants devraient se comporter (toujours le long de ces deux dimensions fondamentales). En fonction de leurs attitudes d'acculturation, les migrants peuvent adopter différentes stratégies d'acculturation décrites par Berry (*op.cit.*).

L'intégration se caractérise par un niveau élevé de contact avec la culture d'accueil associé au maintien de l'héritage culturel d'origine. *L'assimilation* se caractérise par un niveau élevé de contact avec la culture d'accueil sans maintien de l'héritage culturel d'origine. À l'inverse, *la séparation* se caractérise par peu de contacts avec la culture d'accueil et le maintien de l'héritage culturel d'origine. Enfin, *la marginalisation* se caractérise par peu de contacts avec la culture d'accueil associé à peu de maintien de la culture d'accueil. Parallèlement, le modèle décrit quatre stratégies possibles des cultures d'accueil en fonction de leur idéologie multiculturelle. Le *multiculturalisme* traduit une attitude favorable à l'égard de l'adoption de la culture d'accueil et du maintien de la culture d'origine. *L'assimilation* renvoie à une attitude favorable à l'égard de l'adoption de la culture d'accueil sans conservation de la culture d'origine. La *ségrégation / communautarisme* correspond à une attitude favorable à l'égard du maintien de la culture d'origine sans adoption de la culture d'accueil. Enfin, *l'exclusion* renvoie à une attitude favorable à l'exclusion des deux cultures (ni maintien, ni adoption). Les nombreuses études empiriques (Berry, 2001 ; Bourhis, Moïse, Perreault & Sénécal, 1997 ; Maisonneuve & Testé, 2007) réalisées sur la base de ce modèle (principalement mais non exclusivement en Amérique du Nord) afin d'analyser les stratégies d'acculturation des migrants montrent que l'intégration est le mode d'acculturation valorisé en majorité, suivi soit par l'assimilation soit par la séparation, et la marginalisation est le mode d'acculturation le moins valorisé, tant par les migrants que par les communautés d'accueil.

L'emploi du terme de *stratégie* d'acculturation peut conduire à penser que la voie d'acculturation « choisie » par les migrants dépend essentiellement d'eux-mêmes. Toutefois, il s'agit d'un biais dispositionnel conduisant à sous-estimer l'influence des préférences de la communauté d'accueil (idéologies multiculturelles) sur les stratégies d'acculturation adoptées par les migrants (Bourhis, 2012). Berry (*op.cit.*) précise que les stratégies d'acculturation des migrants ne sont pas toujours un choix de leur part, qu'elles peuvent être contraintes par les orientations de la société d'accueil et qu'il existe dans tous les cas un processus d'influence mutuelle entre stratégies d'acculturation et idéologies multiculturelles. Bourhis & collaborateurs (1997) vont dans le même sens en soulignant l'impact des politiques mises en œuvre dans les pays d'accueil sur la présence ou l'absence de possibilités réelles pour les migrants de développer des contacts avec la communauté

d'accueil et/ou de maintenir leur héritage culturel d'origine. Badea, Jetten, Iyer & Er-Rafiy (2011) ont quant-à-eux montré que les orientations d'acculturation des migrants dépendent des perceptions de rejet en pays d'accueil et en pays d'origine : le rejet perçu en pays d'accueil et en pays d'origine conduit à réduire l'identification des migrants au pays d'accueil et au pays d'origine respectivement, ce qui, à son tour, affecte la motivation des migrants à adopter la culture d'accueil ou à maintenir leur héritage culturel respectivement. Les migrants qui se sentent rejetés en pays d'accueil sont moins susceptibles que les autres de développer des relations positives avec la culture d'accueil et sont donc moins susceptibles de s'intégrer ou de s'assimiler (Verkuyten & Yildiz, 2007). Parallèlement, les migrants qui se sentent rejetés par leur pays d'origine sont moins susceptibles que les autres de maintenir des relations positives avec la culture d'origine et sont donc plus enclins à s'assimiler à la culture d'accueil et moins enclins à adopter une stratégie d'intégration ou de séparation (Badea & al, 2011). On note dans les deux cas les boucles négatives pouvant s'opérer : rejetés, les migrantes et migrants sont moins susceptibles de rechercher le contact et, ne recherchant pas le contact, sont plus facilement rejetés.

Bourhis & al. (1997) introduisent le concept de vitalité groupale (*group vitality*) pour rendre compte de la capacité d'un groupe de migrants à décider de par lui-même de sa stratégie d'acculturation, ou au contraire, de sa tendance à être vulnérable à l'impact des orientations de la communauté d'accueil. La vitalité groupale reposerait sur trois facteurs : le poids démographique du groupe dans une région donnée, son contrôle institutionnel (sa capacité à peser sur les décisions de la communauté d'accueil) et son statut (son niveau de prestige au sein de la communauté d'accueil). De ce point de vue, les migrantes - considérées en tant que groupe social indépendamment de leur origine territoriale respective - constituent un groupe caractérisé par un niveau de vitalité groupale relativement faible eu égard au peu de contrôle institutionnel dont elles bénéficient (le statut de femme migrante, dans un monde encore généralement régit par et pour les hommes, constitue souvent un double handicap du point de vue de la capacité à peser sur les décisions des pays hôtes) et à leur faible statut (dont le cantonnement à des métiers peu valorisés est un indicateur) ; même si cela ne signifie pas qu'elles restent passives et ne mettent pas en place de stratégie de mobilisation (Schwenken, 2005). Pour les femmes migrantes plus que pour d'autres groupes de migrants, les orientations d'acculturation mises

en œuvre risquent de refléter un choix imposé par les situations vécues plutôt qu'un choix personnel (même si le diagnostic établi en introduction de cet article donne également des raisons de penser, et d'espérer, que les migrantes disposent actuellement d'arguments pour gagner en poids sur chacun des trois facteurs de vitalité groupale).

Il existe une littérature abondante sur l'impact des stratégies d'acculturation des migrants, à différents niveaux. Celle-ci s'est essentiellement centrée autour de deux domaines : (1) l'impact des stratégies d'acculturation sur les migrants eux-mêmes, et (2) l'impact de ces stratégies sur la qualité des relations intergroupes entre migrants et communautés d'accueil (le grand oublié étant généralement les relations avec les communautés d'origine). Les recherches menées sur l'impact des stratégies d'acculturation sur les migrants eux-mêmes montrent d'abord un impact sur leurs comportements : les individus en situation d'acculturation changent la façon dont ils s'habillent, dont ils se nourrissent mais aussi leurs valeurs et leur façon de vivre au quotidien en fonction du degré avec lequel ils adoptent la culture d'accueil et de celui avec lequel ils cherchent à maintenir leur héritage culturel d'origine (Berry, 1980). Par ailleurs, les attitudes témoignant une volonté d'intégration prédisent un meilleur ajustement psychologique ainsi qu'une meilleure adaptation scolaire que les attitudes relevant de la séparation ou de la marginalisation (Berry, 1997). Enfin, Berry, Kim, Minde & Mok (1987) ont montré que les immigrants au Canada qui adoptaient une stratégie d'intégration étaient peu affectés par le stress d'acculturation tandis que ceux qui se sentaient marginalisés reportaient des niveaux élevés de stress d'acculturation, suivis de près par ceux adoptant une stratégie de séparation. Les migrants poursuivant une stratégie d'assimilation reportaient des niveaux moyens de stress d'acculturation. Les recherches menées sur l'impact des stratégies d'acculturation des migrants sur la qualité des relations intergroupes entre migrants et membres de la communauté d'accueil montrent que celle-ci peut varier le long d'un continuum allant de relations essentiellement conflictuelles et tendues à des relations caractérisées par une adaptation mutuelle réussie entre les deux groupes (Berry, 2001). Et l'intégration a été mise en évidence comme étant la stratégie d'acculturation donnant lieu aux relations les plus positives, tout comme le multiculturalisme au niveau des idéologies de la culture d'accueil (Berry, 1997). Les trois alternatives (séparation, assimilation, marginalisation) ne semblent quant à elles pas donner lieu aux mêmes conséquences positives (Berry, 2000). Toutefois, le

modèle d'acculturation interactif (Bourhis & al., 1997) met en évidence que l'impact positif de la stratégie d'intégration n'est observé que lorsque celle-ci est acceptée par la communauté d'accueil.

Si le modèle de Berry (2001) a suscité de riches travaux empiriques dans la littérature scientifique, la variable genre n'est que rarement prise en considération dans l'étude des effets des stratégies d'acculturation : ici comme ailleurs, le migrant est, toujours ou presque, un homme (Boukhobza, 2005). Pourtant, les stratégies d'acculturation des migrantes sont susceptibles d'avoir un impact significatif et différencié sur les rapports sociaux de sexe, tant en pays d'origine qu'en pays d'accueil. Ainsi, Durand-Delvigne, Castel et Boza (à paraître) ont mis en évidence dans une série d'études expérimentales que l'acceptation ou le rejet dont les migrantes font l'objet est influencé par l'adoption de la culture d'accueil en pays d'accueil, et par le maintien de la culture d'origine en pays d'origine. Par ailleurs, le sexisme dit « bienveillant » - consistant à considérer que les femmes sont de petites choses fragiles dont il faut prendre soin - est significativement plus élevé en pays d'origine (la Roumanie dans cette étude) lorsque la migrante abandonne sa culture d'origine que lorsqu'elle la conserve. Toutefois, de tels résultats n'ont pas été observés en pays d'accueil (la France dans cette étude), la stratégie d'acculturation employée par la migrante n'influençant pas le niveau de sexisme exprimé par les citoyens du pays d'accueil. Par contre, le fait d'être confronté à une stratégie assimilationniste de la part des migrantes (adoption de la culture d'accueil sans maintien de la culture d'origine) conduit les membres du pays d'accueil à renforcer leur orientation à la dominance sociale, c'est-à-dire leur tendance à justifier la domination de certains groupes sociaux sur d'autres. Tout se passe comme si, mis en contact avec une stratégie d'acculturation caractérisée par la domination de leur culture sur la culture étrangère, les membres du pays d'accueil tendaient à légitimer cette domination. Là aussi, une boucle négative apparaît : une orientation à la dominance sociale (ODS) élevée conduit les citoyens du pays d'accueil à préférer l'assimilation (domination de leur propre culture sur celle de l'exogroupe) et l'assimilation des migrant-e-s renforce l'ODS des membres du pays d'accueil... A l'inverse, on ne retrouve pas ces résultats en pays d'origine : la séparation (domination de la culture d'origine sur la culture d'accueil) ne donne pas lieu à une augmentation de l'ODS en pays d'origine.

Conclusion

La littérature scientifique s'accorde globalement pour souligner l'impact positif, tant en pays d'origine qu'en pays d'accueil, de politiques favorisant une réelle intégration (ni assimilation, ni marginalisation, ni communautarisme) des migrantes et migrants. De façon à maintenir des relations positives avec les ressortissants des deux pays, pays d'accueil et pays d'origine, et à éviter d'être rejetées, les migrantes sont fortement enjointes à maintenir un attachement à leur culture d'origine tout en adoptant la culture d'accueil, et ainsi à développer une identité hybride et multiculturelle. Cela souligne l'état de tension dans lequel chaque migrante est placée lorsqu'elle a à faire face en pays d'accueil à des politiques favorisant l'assimilation et qui l'enjoignent, au contraire, à se « fondre dans la masse » en étouffant leur culture d'origine... De telles politiques n'assurent pas une meilleure intégration en pays d'accueil, tandis qu'elles renforcent par contre la probabilité que les migrantes soient placées dans un état de dissonance et qu'elles soient rejetées par les membres de leur pays d'origine. Par conséquent, ces résultats viennent appuyer les migrantes dans leur combat pour la reconnaissance de leur identité pleine et entière, multiculturelle, et vont dans le sens d'un encouragement aux sociétés et gouvernements afin que soit facilité le développement de telles identités hybrides et multiculturelles. Premièrement, le maintien de leur héritage culturel permet aux migrantes de conserver plus facilement des relations positives avec la communauté d'origine, essentielles à leur épanouissement. Deuxièmement, l'assimilation renforce l'orientation à la dominance sociale en pays d'accueil, la tendance à légitimer la domination de certains groupes par d'autres, source majeure de conflits intergroupes. Troisièmement, dans l'étude de Durand-Delvigne et collaborateurs, les participants français valorisent autant sinon plus l'intégration que l'assimilation (un bémol toutefois : dans cette étude les participants sont des étudiants, dont les positions à cet égard peuvent ne pas être représentatives de la population française dans son ensemble). Tout cela conduit à questionner l'idéologie républicaine assimilationniste, toujours en vigueur en France (Bourhis & al., 1997), consistant à considérer la suppression des différences ethnolinguistiques et ethnoculturelles comme une précondition à l'égalité de traitement entre tous (Sabatier & Berry, 1994). A condition que le maintien d'un héritage culturel propre s'accompagne d'un échange et d'une interpénétration entre les différentes cultures et de l'identification de tous à des valeurs et à une culture commune en tant que

français quel que soit son origine, l'intégralité de la littérature scientifique sur l'immigration et l'acculturation converge vers l'idée que le développement de relations non-conflictuelles entre groupes ne s'appuie pas sur la suppression des différences mais sur leur intégration. Berry (2001) a décrit les conditions nécessaires à l'établissement de telles politiques d'intégration des migrants : développement d'une idéologie multiculturelle, valorisation de la diversité culturelle, lutte contre les discriminations, renforcement d'attitudes mutuelles positives entre groupes sociaux et enfin possibilité pour tous les individus de s'identifier à la société dans son ensemble. Cela nécessite également que les migrants aient le souhait et la possibilité de maintenir leur héritage culturel d'origine ; ce qui implique qu'ils ne soient pas rejetés par les membres du pays d'origine (Badea & al, 2011) ; ce qui implique à son tour qu'ils ne soient pas forcés à s'assimiler et à abandonner tout signe d'appartenance à leur culture d'origine. L'intégration est donc à la fois une cause et une conséquence de l'entretien de relations positives avec le pays d'origine tandis que l'assimilation est à la fois une cause et une conséquence de la détérioration des liens avec le pays d'origine. Par ailleurs, parce que cela contribue à favoriser une image positive des migrantes et à réduire le sexisme et l'orientation à la dominance sociale, le développement de politiques favorisant l'intégration des migrantes quelle que soit leur origine ethnique et sociale contribue également à augmenter le statut, le contrôle et la vitalité groupale des femmes migrantes et constitue de ce fait un pas important vers une plus grande égalité entre les sexes.

Références bibliographiques

Badea, C., Jetten, J., Iyer, A. & Er-Rafiy, A. (2011). Negotiating dual identities: The impact of group-based rejection on identification and acculturation. *European Journal of Social Psychology*, 41, 586-595.

Berry, J. W. (1980). Social and cultural change. In H. C. Triandis & R. Brislin (Eds.), *Handbook of cross-cultural psychology: Vol. 5. Social* (pp. 211–279). Boston: Allyn & Bacon.

Berry, J. W. (1997). Immigration, acculturation and adaptation. *Applied Psychology*, 46, 5–68.

Berry, J. W. (2000). Sociopsychological costs and benefits of multiculturalism. In J. Dacyl & C. Westin (Eds.), *Governance of cultural diversity* (pp. 297–354). Stockholm: Centre for Research in International Migration and Ethnic Relations.

Berry, J.W. (2001). A psychology of immigration. *Journal of Social Issues*, 57, 615–631.

Berry, J. W., Kim, U., Minde, T. & Mok, D. (1987). Comparative studies of acculturative stress. *International Migration Review*, 21, 491-511.

Boukhobza, N. (2005). Les filles naissent après les garçons. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1, 227-242.

Bourhis, R. Y. (2012). Relations intergroupes entre les minorités immigrantes et la majorité d'accueil dominante : le modèle d'acculturation interactif. *Conférence de Clôture du 9^e Colloque International de Psychologie Sociale en Langue Française (CIPSLF)*. Porto (juillet).

Bourhis, R. Y., Moïse L. C., Perreault, S. & Sénécal, S. (1997). Towards an Interactive Acculturation Model : A Social Psychological Approach. *International Journal of Psychology*, 32, 6, 369-386.

Durand-Delvigne, A. (2012). Migrações das mulheres e dinâmica das fronteiras entre los sexos. In I. D'Avila, T. Maciel & R. Andrade (Eds.), *Fronteiras e diversidades culturais no seculo XXI : Desafios para o reconhecimento no estado global*. Rio de Janeiro : Mauad X.

Durand-Delvigne, A., Castel, D. & Boza, M. (à paraître). L'impact des stratégies d'acculturation des migrantes sur le sexisme, l'orientation à la dominance sociale et la perception de la migrante en pays d'accueil et en pays d'origine. *Revue Internationale de Psychologie Sociale*.

Gafner, M. & Schmidlin, I. (2005). Le genre et la législation suisse en matière de migration. *Nouvelles questions féministes*, 26, 16-37.

Hugo, G. (1999). Gender and Migrations in Asian Countries. *Gender and Population Studies Series*. Liège : Union internationale pour l'étude de la population.

Kuzma, E. (2003). *Les immigrés polonais à Bruxelles*. Bruxelles : Université de Bruxelles.

- Maisonneuve, C. & Testé, B. (2007). Acculturation preferences of a host community: The effects of immigrant acculturation strategies on evaluations and impression formation. *International Journal of Intercultural Relations*, 31, 669-688.
- Morokvasic, M. (2010). Le genre est au cœur des migrations. In J. F Falquet, H. Hirata, D. Kergoat, B. Labari, N. Le Feuvre & F. Sow (Eds). *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris : SciencesPo. Les Presses, pp. 105-119.
- ONU. (2006). World Population Monitoring Focusing on International Migration and Development: Report of the Secretary-General (E/CN.9/2006/3). New-York: ONU.
- Oso Casas, L. (2005). La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1, 107-129.
- Riano, Y. & Baghdadi, N. (2007). « Je pensais que je pourrai avoir une relation plus égalitaire avec un européen ». *Nouvelle question féministe*, 26, 38-53.
- Sabatier, C. & Berry, J. W. (1994). Immigration et acculturation. Dans R. Y. Bourhis & J. P. Leyens (Eds.), *Stéréotypes, discrimination et relations inter-groupes*. Liège : Mardaga.
- Schmoll, C. (2005). Pratiques spatiales transnationales et stratégies de mobilité des commerçantes tunisiennes. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1, 130-154.
- Schwenken, H. (2005). The Challenges of Framing Women Migrants' Rights in the European Union. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21, 1, 176-194.
- UNFPA. (2006). Etat de la population mondiale. Vers l'espoir, les femmes et la migration internationale. New-York : rapport du Fonds des Nations Unies pour la population. www.unfpa.org
- Verkuyten, M., & Yildiz, A. A. (2007). National (dis)identification and ethnic and religious identity: A study among Turkish-Dutch Muslims. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 33, 1448-1462.